DÉPARTEMENT DES YVELINES

VILLE DE LOUVECIENNES

DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT D'UN CAMION DE DEMENAGEMENT EFFECTUE PAR UN PROFESSIONNEL

La demande initiale ou modificative doit être adressée au moins 15 jours avant toute occupation, à police@louveciennes.fr

DEMANDEUR :

NOM : Prénom :

Domicilié (e) :

Tél. : Courriel :

Sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public

Nature de l'occupation : ☐ **déménagement** ☐ **emménagement**

Adresse :

Date et heure de début :

Date et heure de fin :

SOCIÉTÉ RÉALISANT L'INTERVENTION :

NOM :

Adresse :

Numéro du SIRET :

Responsable :

Tél. : Courriel :

Merci de préciser qui du demandeur ou de la société doit être facturé :

☐ **DEMANDEUR** ☐ **SOCIÉTÉ**

CARACTERISTIQUES DES CAMIONS :

Nombre de camion(s) :

Monte-meuble : ☐ Hayon : ☐

Longueur en mètre(s)	Largeur en mètre(s)	PTAC en tonne(s)

TARIFS DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC APPLICABLES AU 1ER SEPTEMBRE 2026 :

Annexe à la décision n° 2026-08-50

Nature du stationnement temporaire	**Détail**	**Montant redevance journée**
Déménagement/ emménagement	Réalisé par professionnel	42 € / place
	Forfait journalier monte-meuble	52 € / place

1 place = 5 mètres linéaires

Des frais de dossier de 15 € seront appliqués à chaque demande (initiale ou modificative)

Date et signature du demandeur :